

PROGRAMME DE FORMATION

CAP « ACCOMPAGNANT EDUCATIF PETITE ENFANCE »

en apprentissage

RNCP 38565 (date 30/11/2020)

NIVEAU 3 – Certifié par le Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports

Public concerné, nombre	<p>Personne de 17 à 29 ans souhaitant se former par le biais de l'apprentissage. Toute personne ayant la volonté d'entamer un cursus en 10 ou 12 mois, motivée par le domaine de la petite enfance.</p> <p>Les personnes en situation de handicap sont accompagnées pour l'accès et la sécurisation de leur parcours de formation.</p>
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> Accessible à toute personne et aux personnes en situation de handicap déjà titulaires d'un diplôme de niveau 3 minimum CAP ou BEP ou BAC...
Modalités d'accès	<ul style="list-style-type: none"> Entretien de motivation avec la direction Entretien de motivation et de confirmation du projet dans le domaine des services aux personnes avec le référent apprentissage
Présentation générale (Problématique, intérêt)	<p>Le CAP Accompagnant éducatif petite enfance est le premier niveau de qualification du secteur de la petite enfance.</p> <p>Le titulaire de ce diplôme est un professionnel qualifié qui exerce ses activités auprès de l'enfant de moins de six ans dans le souci constant du respect de ses besoins, de ses droits et de son individualité. Il participe avec les autres professionnels, à la construction de l'identité et à l'épanouissement de l'enfant dans le respect des choix des parents, premiers éducateurs de l'enfant. Il établit avec les enfants et les parents une relation de confiance et crée les conditions nécessaires à un accueil et un accompagnement de qualité.</p>
Objectifs	<p>De formation :</p> <ul style="list-style-type: none"> Découvrir le public 0-6 ans et les évolutions liées à l'âge Connaître les gestes et postures liés à la petite enfance Connaître les structures et services liés à la petite enfance Maîtriser l'accompagnement du public accueilli <p>A l'issue de la formation, l'apprenti sera capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> Accompagner le développement du jeune enfant dans ses découvertes et ses apprentissages Effectuer de la prévention, santé, environnement Exercer son activité en accueil collectif et individuel
Contenu de la formation	<p>Programme détaillé :</p> <ul style="list-style-type: none"> BLOC 1 : Accompagner le développement du jeune enfant BLOC 2 : Exercer son activité en structure BLOC 3 : Exercer son activité en accueil individuel

	<ul style="list-style-type: none"> BAT (Blocs d'Apprentissage Transversaux) : Accompagnement individuel, dynamique de groupe et préparation à l'examen <p>Moyens pédagogiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> Supports pédagogiques (cours, vidéo, exercices écrits, pratiques professionnelles, jeux de rôles, exposé, retour d'expérience), recherche documentaire Cahier de texte électronique lent (documents accessibles en ligne)
Modalités pédagogiques	Cours théorique, pratique, analyse de pratique, mise en situation, pédagogie active, mise en projet, autoformation, pédagogie d'alternance.
Compétences / Capacités professionnelles visées	<p>Ces compétences et/ou capacités professionnelles visées doivent ensuite pouvoir s'évaluer au cours et à la fin de la formation.</p> <p>Elles peuvent être :</p> <ul style="list-style-type: none"> Adopter une posture professionnelle adaptée à la petite enfance Mettre en œuvre des conditions favorables d'accueil Réaliser des soins et des activités d'éveil Accompagner l'enfant dans ses apprentissages Appliquer les protocoles d'accueil de l'enfant
Durée et dates	D'août à juin à raison d'une journée par semaine le mercredi et des semaines de formation soit au total 400 heures pour les 3 blocs.
Lieu(x)	MFR « Le Vallon » - 8 rue des Sports 49740 LA ROMAGNE
Coût par participant	Formation gratuite prise en charge par l'OPCO ou le CNFPT. Pour frais annexes, nous contacter (restauration)
Responsable de l'action - Contact	<p>Valérie LANDREAU – chargée de mission apprentissage Mail : valerie.landreau@mfr.asso.fr Tél : 02.41.75.61.33</p> <p>Magali JOSSE – Référente handicap Mail : magali.josse@mfr.asso.fr Tél : 02.41.75.61.33</p>
Formateurs, Animateurs et intervenants	<ul style="list-style-type: none"> Formateurs de la MFR : de niveau 6 et 7 - dans le domaine des services à la personne Intervenants externes en fonction des thèmes professionnels (enfant, santé, bébé signes, réglementation...)
Suivi de l'action	<ul style="list-style-type: none"> Conventions Feuilles d'émargement Attestation de présence Visites Temps de régulation (temps d'accueils et de bilans)
Délai d'accès	<ul style="list-style-type: none"> Inscriptions à partir de janvier qui précède le début de la formation Le début de l'apprentissage doit avoir lieu au plus tôt 3 mois avant et au plus tard 3 mois après le début de la formation.

Evaluation de l'action	<p>Evaluations formatives en cours de formation (tests, examens blancs, oraux, pratiques) pour compléter le livret scolaire</p> <p>Examen terminal :</p> <p>Bloc 1 : Accompagner le développement du jeune enfant coef. 6 Oral 25 min, (sous condition d'une expérience auprès des 0-3 ans via un contrat d'apprentissage ou un stage complémentaire de 96 heures) + 1h PSE Prévention Santé Environnement (en fonction du positionnement) + Oral du chef d'œuvre 20 min.</p> <p>Bloc 2 : Exercer son activité en accueil collectif coef. 4 écrit 1 heure 30.</p> <p>Bloc 3 : Exercer son activité en accueil individuel coef. 4 oral 25 min Temps de préparation 1 heure 30 (ponctuel, pratique et oral).</p> <p>Par validation totale des 3 blocs professionnels en épreuve terminale.</p>
Equivalences et Passerelles	<p>Titre ADVF vaut pour l'EP1 et EP3 du CAP AEPE CAPa SAPVER vaut pour l'EP3 du CAP AEPE CP JEPS mention animateur d'activités et de vie quotidienne vaut pour l'EP2 du CAP AEPE Mention Complémentaire Aide à domicile vaut pour l'EP3 du CAP AEPE</p> <p>Le CAP AEPE offre plusieurs équivalences et allègements intéressants dans le domaine de la petite enfance et des services à la personne :</p> <ul style="list-style-type: none"> • le CAP AEPE est une équivalence du BAFA qui vous permet de travailler partout où le BAFA est nécessaire. • Allègement pour la Formation Assistante Maternelle (120h)
Débouchés	<p>Secteurs d'activités :</p> <ul style="list-style-type: none"> - en établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE) : multi-accueil, crèches collectives, haltes-garderies, jardins d'enfants ou autres structures d'accueil spécialisé des jeunes enfants ; - en école maternelle ; - en accueil collectif de mineurs (ACM) ; - à son domicile (comme salarié d'employeur particulier ou de crèche familiale) ; - en maison d'assistants maternels (MAM) ; - au domicile des parents (comme salarié d'employeur particulier ou d'organismes de services à la personne) ; <p>Type d'emplois accessibles :</p> <p>Ecole maternelle ou accueil collectif de mineurs : Agent territorial spécialisé des écoles maternelles Agent d'accompagnement à l'éducation de l'enfant Assistant éducatif petite enfance Adjoint/agent d'animation</p> <p>Etablissements ou services d'accueil collectif des enfants de moins de six ans : Auxiliaire petite enfance Agent social Agent d'accompagnement à l'éducation de l'enfant Assistant éducatif petite enfance</p> <p>Domicile : Garde d'enfant à domicile Assistant maternel Employé à domicile Employé familial auprès d'enfant</p>

**Poursuite
d'études**

Concours ATSEM
1^e Bac pro SAPAT Services aux personnes et animation dans les territoires ou Accompagnement soins et services à la personne
BP JEPS (Animation)
Auxiliaire de vie
Diplôme d'Etat Moniteur Educateur
Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de vie sociale
Diplôme d'Etat Auxiliaire de puériculture